

SÉANCE DU 27 FEVRIER 2020

-----  
**Département**  
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur  
025-200068070-2020-02-2020-bis-DE  
Accusé certifié exécutoire  
Réception par le préfet : 30/04/2020

**N° 29/20/Bis**

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 20 février 2020
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 05 mars 2020,

**Objet de la délibération :**  
**ZAE La Louière : cession de terrain à la SCI IMG**

Nombre de membres	
- En exercice :	99
- Présents titulaires :	62
- Absents	
• Dont suppléés :	4
• Dont représentés :	5
• Excusés :	4
• Non excusés	24
- Votants	71

Résultat du vote	
- Pour :	71
- Contre :	0
- Abstention :	0

L'an deux mil vingt

Le vingt-sept février,

Le comité de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni au Centre d'Animations et de Loisirs à Ornans sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois de février.

**Présent(e)s** Mesdames et Messieurs les membres en exercice.

**Procuration** M. Laithier Didier à M. Stadelmann Jean-Claude, M. Chabod Gérard à M. Pernin Daniel, M. Chaussarot Michel à M. Fourquet Luc, M. Bole Joel à M. Marguet Vincent, M. Moniotte Jacques à M. Groshenry Maxime

**Suppléé(e)s** M. Monnet Serge par M. Juste Hubert, M. Barbet Henri par M. Caly Michel, M. Bart Adrien par Mme Ducouloux Marie, Mme Keller Véronique par Mme Angiolini Pascale

**Excusé(e)** Mmes Berger Danièle, Magneron Monique & Faillet Bernadette, M. Nicolet Jean-Paul

**Absent(e)s** Mmes Muller Valérie, Faillet Maryse, Breuillot Christine, Leblanc-Vichard Françoise, Ragot Maryvonne & Kowal-Bondy Nathalie, Ms. Maurice Jacques, Percier Pascal, Porteret Jean-Claude, Teles Patrick, Bole Léon, Bardey Philippe, Dugourd Pascal, Edme Philippe, Pogliano Jean-Louis, Sage Jean-Luc, Maugain Romuald, Roland Jean-Louis, Petetin Yves, Simon Gilles, Vergey André, Bruchon Pierre, Quété Gérard & Bourquin Michel

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, M. Sylvain Ducret, ayant obtenu la majorité, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

- Vu la demande d'acquisition foncière formulée par l'entreprise SCI IMG pour la parcelle ZD n° 275 sur la ZAE intercommunale La Louière à L'Hôpital-du-Grosbois,
- Vu l'avis favorable de la commission n°2 « développement économique »

La parcelle déjà délimitée dans le cadre de l'aménagement global de la ZAE La Louière dispose d'une surface de 2 000 m<sup>2</sup>.

Considérant le prix de vente fixé à 21,50 € HT le mètre carré.

Le porteur souhaite acquérir la parcelle pour y construire un bâtiment à vocation industrielle d'environ 450 m<sup>2</sup> destiné à accueillir l'activité de son entreprise (reconstruction de machines-outils spécialisées dans la rectification).

Invité à se prononcer, le conseil communautaire décide à l'unanimité :

- de céder la parcelle ZD n° 275 de 2 000 m<sup>2</sup> dans la ZAE intercommunale La Louière à la SCI IMG au prix de 21,50 € HT / m<sup>2</sup> soit 43 000 € HT et 51 600 € TTC,
- d'autoriser le Président à signer les documents relatifs à la vente de ladite parcelle.

Fait et délibéré en séance, le 27.02.20

Communauté de Communes  
Loue Lison  
7, rue Edouard Bellet  
25290 ORNANS

Pour Extrait conforme,  
Jean-Claude GRENIER  
Présiden